

Téléphones mobile et stations de base:

Le point sur la politique en matière de santé

MMF
Mobile Manufacturers
Forum



Michael Milligan
Secrétaire général

Août, 2002

À VOS AGENDAS

3^{ème} conférence internationale sur les champs électromagnétiques et la santé humaine.
Recherches fondamentale et appliquée
Moscou et St Petersburg, Russie
17 au 25 septembre 2002

2^{ème} séminaire international sur les effets biologiques des champs électromagnétiques
Rhodes (Grèce),
du 7 au 11 octobre 2002

en

es

de

fr

it

pt

中文

Saluons ce tout récent numéro du *Point sur la politique en matière de santé* du MMF, dont l'objectif est de vous tenir informé des dernières évolutions en matière de réglementation, de communication et de normes pour la santé et la sécurité en ce qui concerne les téléphones mobiles et les stations de base. N'hésitez pas à nous appeler si vous souhaitez formuler des commentaires, y apporter une contribution ou pour tout complément d'information.

EUROPE COMMISSION EUROPÉENNE

La DG Santé et Protection des consommateurs de la Commission européenne vient de demander au Centre commun de recherche (CCR) d'élaborer un système européen d'information (EIS) sur les champs électromagnétiques. Celui-ci revêtira probablement la forme d'un site Internet détaillé et peut-être d'autres outils de communication. Il devrait être opérationnel en 2003. <http://ies.jrc.cec.eu.int/>

BELGIQUE

Dans le cadre d'une importante initiative nouvelle, le gouvernement fédéral vient de lancer une campagne d'information sur les téléphones mobiles, destinée à répondre aux questions du public sur des problèmes de santé et de sécurité. Cette campagne se compose de produits informatifs et d'un site Internet accessible à l'adresse suivante : <http://www.infogsm.be>

AMÉRIQUES ÉTATS-UNIS

La Food and Drug Administration (FDA) et la Federal Communications Commission (FCC) ont mis en place un site Internet commun, dont la vocation est de fournir aux consommateurs des informations sur les téléphones mobiles et l'énergie propre aux radiofréquences (RF). Ce site offre des informations émanant des deux agences chargées de réglementer aux USA les téléphones mobiles et leurs stations de base et de répondre aux questions que pose leur sûreté. Site accessible à l'adresse : <http://www.fda.gov/cellphones/>

Aucours d'une récente réunion du sous-comité 4 de l'IEEE (International Committee on Electromagnetic Safety), les participants sont convenus d'aligner les limites maximales SAR contenues dans la norme IEEE sur celles définies par l'ICNIRP. Cette évolution est conforme à l'objectif de l'Organisation mondiale de la Santé qui consiste à harmoniser les normes internationales dans ce domaine. Le compte-rendu de la réunion et un exposé des motifs peuvent être consultés à l'adresse : <http://grouper.ieee.org/groups/scc28/sc4/>

BRÉSIL

L'organe brésilien de réglementation ANATEL vient d'introduire de nouvelles réglementations qui adoptent les limites d'exposition indiquées par

l'ICNIRP et codifient celles déjà en vigueur pour les combinés téléphoniques. En vertu de ces réglementations, ANATEL exigera des opérateurs de réseau qu'ils confirment, par des calculs ou des mesures, que les stations de base sont conformes à ces limites, et qu'ils prouvent dans les douze prochains mois que 50 % des stations de base existantes sont conformes. <http://www.anatel.gov.br/home/default.asp>

ASIE

AUSTRALIA

L'Australian Communications Authority (ACA) a publié un document de débat destiné à susciter les commentaires de l'industrie et des collectivités sur la nécessité ou non pour l'ACA de modifier ses limites d'exposition, ceci afin de les incorporer dans la norme récemment mise au point par l'Australian Radiation Protection and Nuclear Safety Agency (ARPANSA) sur la base de celle de l'ICNIRP. Bien que le délai pour la communication de commentaires officiels soit écoulé, ce document de débat peut être téléchargé depuis l'adresse suivante : http://www.aca.gov.au/standards/emr/Discussion_paper.pdf

CHINE

Les hauts fonctionnaires appartenant à différents ministères chinois, qui sont chargés d'élaborer la nouvelle norme nationale en matière d'exposition aux champs électromagnétiques,



participeront à la réunion inaugurale du groupe de travail conjoint UE-Chine pour les normes de sécurité dans le domaine de la téléphonie mobile, qui se tiendra le 29 et 30 août à Bruxelles. Le Commissaire Liikanen les a invités à la suite de sa visite au Forum de coopération Euro-Chine de 2002, organisé à Pékin au début de cette année sur le thème de la Société de l'Information. Au cours de cette réunion, des exposés seront présentés par la Commission, CENELEC, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et la Commission internationale pour la protection contre les radiations non ionisantes (ICNIRP).

CORÉE

Le ministre coréen de l'information et de la communication a annoncé qu'une somme de 21,85 milliards de wons (environ 19,6 millions euros) sera consacrée à un programme national de recherche dans le domaine des champs électromagnétiques. Dans le cadre de ce projet quadriennal, un montant de 2,2 milliards de wons sera spécialement réservé à la recherche quant aux effets possibles des téléphones mobiles sur la santé, tandis qu'environ 6 milliards seront octroyés aux laboratoires d'universités pour qu'ils puissent mettre en œuvre de nouveaux programmes et attirer des chercheurs compétents.
<http://www.mic.go.kr/>

INTERNATIONAL

ICNIRP

L'ICNIRP a publié un document qui expose en détail les motifs et la philosophie qui sous-tendent ses lignes directrices. Intitulé "General Approach to Protection Against Non-Ionizing Radiation", ce document est affiché à l'adresse :
<http://www.icnirp.de/Documents/Philosophy.pdf>

OMS

L'OMS a élaboré une base de données mondiales sur les normes en matière de champs électromagnétiques. Elle contient des informations sur les normes en vigueur dans différents pays dans ce domaine. Elle est accessible sur le site : <http://www.who.int/docstore/peh-emf/EMFStandards/who-0102/Worldmap5.htm>

L'OMS a également publié son rapport sur l'état d'avancement en 2001 - 2002 du projet international relatif aux champs électromagnétiques. L'organisation a confirmé que le CIRC allait procéder en 2005 à une importante révision des agents carcinogènes, à laquelle succédera en 2006/7 la réalisation par l'OMS d'une importante évaluation des risques pour la santé. L'OMS a par ailleurs indiqué qu'elle poursuivra ses efforts afin d'obtenir en 2003 un cadre international commun relatif aux normes sur les champs électromagnétiques, et que sur un plan pratique, elle a signalé avoir terminé la rédaction de son manuel sur la communication des risques relatifs aux champs électromagnétiques, qui sera publié sous peu. Possibilité de consulter le document à l'adresse :
<http://www.who.int/peh-emf/publications/progress/ProgressReport2001-2002.pdf>

BEMS

La Bioelectromagnetics Society (BEMS) a tenu sa 24^{ème} réunion annuelle à Québec (Canada), du 23 au 27 juin. De nombreux participants issus de toutes les parties du monde ont assisté à cette réunion qui figure parmi les conférences scientifiques les plus importantes pour les chercheurs spécialisés dans l'énergie électromagnétique à des fréquences non ionisantes. Possibilité de consulter des synthèses d'exposés et des communiqués de presse diffusés à l'occasion de cette conférence sur le site web de la BEMS :
<http://www.bioelectromagnetics.org/doc/bems2002-meeting.html>

Qu'est-ce que le MMF?

Le MMF est une association internationale de fabricants d'équipements de radio-communications, qui compte parmi ses adhérents Alcatel, Ericsson, Mitsubishi Electric, Motorola, Nokia, Panasonic, Philips, Sagem, Siemens et Sony Ericsson.

Le MMF a été constitué en 1998 dans le but de financer conjointement des projets de recherche, ainsi que de collaborer en matière de normes, de problèmes de réglementation et d'activités de communication relatives à la santé en relation avec la téléphonie mobile.

Contact

Vous pouvez nous contacter par courrier, téléphone ou télécopieur :

Courriel:

michael.milligan@mmfai.org

Phone: +32 2 706 8567

Fax: +32 2 706 8569

Déni de responsabilité

Les vues exprimées sur les sites Internet répertoriés dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles du MMF.